

Lisieux

Brevet : le classement des collèges publié

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 7 juin 2018

354 mots



Le taux de réussite au brevet des collèges ne reflète pas forcément la qualité de l'établissement. - Crédit Archives Ouest-France

Le site internet l'Etudiant.fr vient de publier le classement des collèges français. Un classement qui ne prend en compte que les résultats au Diplôme national du brevet.

Pourquoi ? Comment ?

Comment L'étudiant.fr a-t-il réalisé ce classement ?

Le classement réalisé par l'Etudiant.fr comporte plusieurs entrées de lecture. Il a été établi en fonction des résultats obtenus au diplôme national du brevet (DNB). Une note sur 20 a été attribuée à chaque établissement, qui prend en compte le taux de réussite et le taux de mention. Les calculs ont été réalisés de 2015 à 2017. On peut donc comparer les établissements année par année ou sur cette période de trois ans.

Ce classement est-il objectif ?

Il doit être pris avec beaucoup de précautions. « Les résultats bruts ne suffisent pas à cerner totalement un établissement », admettent les responsables du site internet. « Mais ce sont les seules données dont nous disposons, car le ministère de l'Éducation nationale ne calcule pas la valeur ajoutée des collèges, autrement dit la capacité qu'ont les établissements à faire progresser leurs élèves : taille des classes, encadrement, activités extrascolaires... »

Quels sont les collèges les mieux classés dans le département ?

Sur la période 2015-2017, c'est le collège Saint-Joseph de Caen qui décroche la meilleure note avec 18,5/20, soit 98,9 % d'élèves admis, dont 87,3 avec mention. Pour l'année 2017, c'est le collège privé Jeanne-d'Arc de Bayeux qui pointe en tête, avec 18,9/20, soit 98,8 % de taux de réussite dont 90,5 % de mentions, suivi du collège public Jacques-Prévert de Verson : 18,8/20,

soit un taux de réussite de 98 % dont 89,5 % de mentions.

Qu'en pense Mathias Bouvier, directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) ?

Lui aussi met l'accent sur l'aspect « quantitatif et non qualitatif de ce classement, qui ne tient pas compte de l'engagement des équipes éducatives et de la prise en charge des élèves ».

Plutôt que d'interpréter des chiffres du passé, le Dasen préfère regarder vers l'avant et « encourager tous les élèves pour les épreuves écrites du DNB 2018, les 28 et 29 juin prochains ».